



**Coalition Nationale pour la
Cour Pénale Internationale
(CN-CPI) – RDC**

LANCEMENT DU PROGRAMME « UN JOUR A L'ECOLE DE LA CPI »

A KISANGANI

La Conférence diplomatique de révision du Statut de Rome de la Cour pénale internationale, convoquée à Kampala du 31 mai au 11 juin 2010 par le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies a adopté au cours des plénières plusieurs résolutions pertinentes. D'une manière générale, ces résolutions sont en rapport avec la complémentarité, l'impact du système de Statut de Rome sur les victimes et les communautés affectées, le renforcement de l'exécution des peines, les dispositions transitoires définies à l'article 124 du Statut de Rome, le crime d'agression et autres amendements relatifs au Statut de Rome de la Cour pénale internationale.

Dans ces résolutions, les Etats partis ont souligné l'importance que revêtent les efforts d'information et de sensibilisation des victimes et des communautés affectées si l'on veut que la Cour pénale internationale puisse s'acquitter du mandat unique qui lui incombe à l'égard des victimes.

Ils ont également Souligné la nécessité de continuer à optimiser et à adapter les activités d'information et de sensibilisation à la lumière des différentes phases du cycle judiciaire et d'encourager la poursuite des efforts tendant à faire en sorte que les victimes et les communautés affectées aient accès à des informations exactes concernant la Cour, son mandat et ses activités ainsi que les droits des victimes en vertu du Statut de Rome, y compris leur droit de participer aux procédures judiciaires et de réclamer des réparations.

En sus, la Conférence de Kampala a reconnu que le droit des victimes à un accès égal et effectif à la justice, à bénéficier d'une protection et d'un soutien, à obtenir sans tarder réparation adéquate du préjudice subi et à avoir accès aux informations pertinentes concernant les mécanismes de

recours disponibles en cas de violation, constitue un élément essentiel de la justice.

Elle a en outre *encourager* les gouvernements, les communautés et les organisations de la société civile aux échelons national et local à s'employer activement à sensibiliser les communautés aux droits des victimes en conformité avec le Statut de Rome en général et des victimes de violences sexuelles en particulier, à s'insurger contre leur marginalisation et leur stigmatisation, à faciliter leur réinsertion dans la société et leur participation concertée ainsi qu'à combattre la culture d'impunité des crimes en question.

Ainsi, faisant note de ces résolutions de Kampala, la Coalition nationale pour la Cour pénale internationale de la République Démocratique du Congo a initié une campagne nationale dénommée « **Un jour à l'Ecole de la CPI** ».

Un jour à l'Ecole de la CPI est une vaste campagne nationale de sensibilisation, de vulgarisation et de mobilisation de différentes couches de la population et des institutions républicaines à la connaissance et au soutien de la Cour pénale internationale ; à la solidarité avec les victimes et les communautés affectées et la promotion de leurs droits.

Le programme **un jour à l'Ecole de la CPI** est lancé pour une durée de trois ans. Il vise essentiellement les victimes, les communautés affectées, les animateurs sociaux qui sont en contact permanent avec la population, les institutions de la République, la société civile, les Universités, les Eglises et Confessions religieuses, les femmes avocates, les partis politiques, les officiers militaires des Forces Armées de la RDC et de la Police Nationale Congolaise.

Pour faciliter la transmission de l'information vraie sur la Cour pénale internationale et ses activités, durant un jour à l'Ecole de la CPI seront organisés des cinés-débats sur la CPI, des conférences, des ateliers, des séminaires et des expositions scientifiques et culturelles, fourniture des supports matériels et didactiques ; les boutiques d'information sur la CPI et ce, suivant la spécificité de groupes cibles.

Ainsi, le lancement officiel du programme se déroule à Kisangani, chef lieu de la Province où se situent les premières affaires devant la Cour pénale internationale. C'est à cette occasion que le Bureau de l'information publique

de la Cour pénale internationale en collaboration avec la Coalition nationale pour la Cour pénale internationale de la République Démocratique du Congo et la Fondation Congolaise pour la Promotion des Droits humains et la Paix (FOCDP) organisent à Kisangani du 03 au 08 septembre 2010 ***un jour à l'Ecole de la CPI*** dont le programme ci-après :

PROGRAMME DES ACTIVITES A KISANGANI

Le vendredi, 03/09 : Conférence de lancement à LA VANILLEE/MERVA

16h00 : Arrivé des invités

16h15 : Arrivé des autorités provinciales

16h20 : Arrivé de Son Excellence Monsieur le Gouverneur de la Province

16h25 : Hymne national

16h30 : Communication de Monsieur André KITO MASIMANGO,

Coordonnateur national de la Coalition pour la CPI et Président Exécutif national de la FOCDP sur les acquis de la Conférence de Kampala

16h50 : Communication de Monsieur Nicolas KUYAKU, Bureau sur terrain de l'Information publique de la CPI sur l'évolution des affaires devant la CPI

17h10 : Communication de Mack MAKANGU, VPRS/CPI

17h30 : Débats

17h50 : Mot du Ministre provinciale de l'intérieur et de la Justice

17h55 : Mot du Président de l'Assemblée provinciale

18h05 : Mot de Son Excellence Monsieur le Gouverneur de la Province

Cocktail

Lundi, 06/09 dans la salle de fêtes de l'hôtel AMANI à Kabondo

Ciné-débat avec les Chefs de quartiers et des avenues de la Commune Kabondo.

- Modérateur : Me Gédéon SADIKI, FOCDP
- Intervenants : - Nicolas KUYAKU, BTIPCPI
 - André KITO, CN-CPI/RDC
 - Mack MAKANGU, VPRS/CPI

- Heures : de 9h00 à 13h00

Mercredi, 08/09 dans la Salle de conférences de la Commune Mangobo

Ciné-débat avec les Chefs de quartiers et des avenues de la Commune Mangobo.

- Modérateur : André KITO, CN-CPI/RDC
- Intervenants : - Nicolas KUYAKU, BTIP/CPI
- Mack MAKANGU, VPRS/CPI
- Heures : de 9h00 à 13h00

**Le Coordonnateur national
de la Coalition pour la CPI/RDC**
André KITO MASIMANGO



**Coalition Nationale pour la
Cour Pénale Internationale
(CN-CPI) – RDC**

INVITATION

Monsieur, Madame, Excellence,

Honorable.....

La Coalition nationale pour la Cour pénale internationale a le réel plaisir de vous saluer. Elle saisit de l'occasion pour vous inviter à participer au lancement de son programme national « **un jour à l'Ecole de la CPI** » qui se tiendra à Kisangani, le Vendredi, le 03 septembre 2010 à la VANILLEE/MERVA suivant le programme ci-après. L'activité s'organise en collaboration avec le Bureau de l'information publique de la CPI et la Fondation Congolaise pour la Promotion des Droits humains et la Paix (FOCDP).

15h30 : Arrivé des invités et fin de la mise en place

16h15 : Arrivé des autorités provinciales

16h20 : Arrivé de Son Excellence Monsieur le Gouverneur de la Province

16h25 : Hymne national

16h30 : Communication de Monsieur André KITO MASIMANGO,

Coordonnateur national de la Coalition pour la CPI et Président
Exécutif national de la FOCDP sur les acquis de la Conférence de
Kampala

16h50 : Communication de Monsieur Nicolas KUYAKU, Bureau sur terrain
de l'Information publique de la CPI sur l'évolution des affaires
devant la CPI

17h10 : Communication de Mack MAKANGU, VPRS/CPI

17h30 : Débats

17h50 : Mot du Ministre provinciale de l'intérieur et de la Justice

17h55 : Mot du Président de l'Assemblée provinciale

18h05 : Mot de Son Excellence Monsieur le Gouverneur de la Province

Cocktail

**Le Coordonnateur national
de la Coalition pour la CPI/RDC
*André KITO MASIMANGO***

